

# Urbanisme

## Plan Local d'Urbanisme de Lisors

[Règlement écrit](#)

[Règlement graphique village](#)

[Règlement graphique communal](#)

Vous pouvez retrouver également le PLU de Lisors directement sur [géoportail de l'urbanisme](#).

## Les dossiers d'urbanisme

La Communauté de communes Lyons Andelle a mis en place, en commun avec [Seine Normandie Agglomération](#), un service mutualisé d'instruction des actes d'urbanisme pour les 30 communes du territoire. La mission d'Instruction du Droit des Sols (IDS) porte sur l'ensemble des procédures d'autorisations d'urbanisme telles que :

- Le certificat d'urbanisme opérationnel
- La déclaration préalable (division, aménagement, construction)
- Le permis de construire, de démolir et d'aménager

Retrouvez ces CERFA directement sur le [service-public](#).

## Où déposer son dossier ?

La délivrance des actes relève de la compétence des maires. Aussi, votre commune reste guichet unique pour répondre à vos interrogations, déposer vos dossiers de demandes (ainsi que les éventuelles pièces complémentaires) et délivrer vos autorisations.

## Effectuez vos démarches en ligne

Vous pouvez également déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme de façon directement en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le Guichet numérique d'autorisations d'urbanisme, accessible gratuitement 7j/7, 24h/24.

- [Accéder au Guichet numérique des autorisations d'urbanisme](#)

## Documents d'urbanisme

Retrouvez tous les documents d'urbanisme, à l'échelle communale et intercommunale, sur le Géoportail de l'urbanisme.

- [Accéder au Géoportail de l'urbanisme](#)

## Un accueil téléphonique

La mission IDS, située au siège de Seine Normandie Agglomération à Douains, instruit les demandes d'urbanisme des communes. Vous pouvez contacter la mission IDS par téléphone au [06 33 51 61 00](tel:0633516100), du lundi au vendredi de 9h à 17h. Ce service n'accueille pas de public.

## Contact

### Mairie de Lisors

2 rue de l'église 27440 Lisors  
[02 32 49 11 39](tel:0232491139) [Contacter par mail](#)

## Fichiers à télécharger

- [Règlement écrit](#)  
[1.44 Mo](#)
- [Territoire communal](#)  
[7.17 Mo](#)
- [Village](#)  
[8.64 Mo](#)